

PAS DE TEMPS POUR RECULER: L'URGENCE D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FEMINISTE



NOTE DE RECOMMANDATIONS

CRYSTAL IKANIH-MUSA & MYRTHE BOVENDEAARD

OCTOBRE 2025

Pas de temps pour reculer: l'urgence d'une politique étrangère féministe

© Oxfam Novib pour Oxfam International octobre 2025

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :
advocacy@oxfaminternational.org

Ce document est soumis aux droits d'auteur mais peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel :
policyandpractice@oxfam.org.uk.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

OXFAM

Oxfam est une confédération internationale de 20 organisations qui, dans le cadre d'un mouvement mondial pour le changement, travaillent en réseau dans plus de 80 pays à la construction d'un avenir libéré de l'injustice qu'est la pauvreté. Pour de plus amples informations, veuillez contacter les différents affiliés ou visiter www.oxfam.org.

QU'EST-CE QUE LA POLITIQUE ETRANGERE FEMINISTE ?

La politique étrangère féministe (PEF) – le gouvernement français parle de « Diplomatie féministe - est une approche des relations internationales qui place **la justice de genre, les droits humains et le bien-être des groupes marginalisés** au centre de l'action extérieure des gouvernements. Au lieu de se concentrer uniquement sur la sécurité de l'État ou les intérêts économiques, la PEF donne la priorité à la paix, à la justice et à la durabilité, en reconnaissant que les déséquilibres de pouvoir fondés sur le genre, la race, la classe sociale, la sexualité et d'autres facteurs façonnent la politique mondiale. Elle appelle à transformer les structures d'inégalité, à amplifier la voix des femmes et des communautés marginalisées, et à veiller à ce que la politique étrangère contribue à un monde plus équitable et plus inclusif. Les 22 et 23 octobre 2025, les dirigeants mondiaux et la société civile se réuniront à Paris, en France, pour assister à la 4e Conférence mondiale sur la politique étrangère féministe organisée par la France. Cette conférence de haut niveau fait suite à des conférences précédentes en Allemagne, aux Pays-Bas et, plus récemment, au Mexique. Alors que les gouvernements se réunissent, nous les encourageons à réaffirmer leur soutien à la justice de genre et leur engagement en faveur de la diplomatie féministe.

Oxfam envisage un monde où la politique étrangère est fondée sur les principes féministes décoloniaux, les principes de justice, d'égalité et de dignité humaine. Pour Oxfam, une politique étrangère féministe n'est pas un idéal abstrait, mais un cadre pratique pour s'attaquer aux structures de pouvoir existantes et remettre en question les systèmes d'oppression tels que le racisme, le patriarcat, le colonialisme et le néocolonialisme, le capitalisme et le néolibéralisme, qui sont les causes structurelles de la pauvreté, des inégalités et des conflits. Elle exige que les gouvernements placent les droits et la voix des femmes, des filles, des personnes LGBTQIA+, des groupes marginalisés et des pays du Sud, les cadres féministes et les voix de la base au centre des décisions en matière de diplomatie, de commerce, de coopération au développement, de sécurité et d'action climatique.

Chez Oxfam, nous exigeons une politique étrangère féministe qui soit :

- **Transformatrice et axée sur la justice** : une politique étrangère féministe démantèle les structures de pouvoir oppressives et rééquilibre les injustices entre les identités qui se recoupent, en mettant l'équité et la justice au cœur de ses préoccupations.
- **Dirigée par les pays du Sud global et les réalités locales** : elle est façonnée par la société civile féministe, les mouvements locaux et les communautés autochtones, et résiste aux approches descendantes des pays du Nord.
- **Inclusive et démocratique** : elle garantit une participation significative, protège les processus démocratiques et défend le droit des peuples à l'autodétermination, sans ingérence étrangère.

- **Transparente, responsable et cohérente** : elle fait correspondre les engagements aux ressources, utilise un suivi transparent et aligne la politique étrangère et intérieure sur les objectifs féministes, antiracistes et de justice climatique.
- **Paix, démilitarisation et droits** : il donne la priorité à la consolidation de la paix, au désarmement, aux réparations et aux droits humains plutôt qu'au militarisme et veille à ce que les dépenses militaires ne compromettent pas l'aide en faveur de la justice de genre.
- **Justice économique et prospérité partagée** : il favorise une redistribution équitable, la justice en matière de dette, des économies centrées sur les soins et le bien-être partagé plutôt que des modèles de croissance basés sur l'exploitation.
- **Souveraineté et justice en matière de ressources** : il défend les droits fonciers des peuples autochtones, la souveraineté en matière de ressources naturelles et la justice climatique contre les pratiques économiques mondiales exploitantes.
- **Portée mondiale** : elle applique les principes féministes de manière cohérente dans tous les domaines de la politique étrangère, du commerce et des migrations au développement, à l'environnement et à la sécurité.

Pour en savoir plus sur la politique étrangère féministe et nos recommandations aux décideurs, voir ci-dessous.

RESUME

Le monde est à un tournant et l'urgence d'adopter une véritable politique étrangère féministe (FEP) n'a jamais été aussi grande. Partout dans le monde, les femmes, les filles et les personnes LGBTQIA+ sont victimes d'attaques, leurs droits étant bafoués par la montée de l'autoritarisme, les mouvements anti-genre et le rétrécissement de l'espace civique. Elles sont également confrontées à des défis tels que l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et à la nourriture, au logement et à d'autres droits fondamentaux. Dans le même temps, les gouvernements qui défendaient autrefois la PEF reculent ou affaiblissent leurs engagements, laissant un vide dangereux. Les crises climatiques, les conflits, les inégalités et les injustices économiques s'aggravent, et sans approches féministes audacieuses, ce sont les personnes déjà les plus marginalisées qui supporteront le plus lourd fardeau.

Au cœur de notre humanité commune se trouve une vérité universelle : les droits humains sont inhérents, inaliénables et indivisibles. Depuis 1945, date à laquelle la Charte des Nations unies et, plus tard, la Déclaration universelle des droits de l'homme ont été adoptées, les gouvernements se sont engagés à respecter ces droits sans distinction de race, de sexe, de religion ou de statut socio-économique. Pourtant, dans la pratique, les femmes, les filles et les personnes LGBTQIA+ ont trop souvent été exclues de la pleine réalisation de ces protections. Ce qui était

présenté comme universel s'est avéré partiel dans sa mise en œuvre, donnant aux hommes un avantage injuste en matière de droits. La vérité tacite, à savoir que ces droits ont historiquement favorisé les hommes blancs et les pays du Nord, marginalisant les femmes, les filles et les personnes issues de la majorité mondiale, est plus forte que ce qui est écrit dans l'article 2 : « Tout individu a droit à tous les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune... ».¹

Aujourd'hui, les crises mondiales, les conflits, le changement climatique, le recul de la démocratie, les inégalités économiques et la montée des mouvements anti-droits exigent une réponse en matière de politique étrangère qui soit non seulement fondée sur des principes, mais aussi transformatrice. La PFP offre un tel cadre. Elle va au-delà de la rhétorique, en veillant à ce que les décisions, les ressources et les partenariats en matière de politique étrangère soient axés sur l'équité, l'inclusion et la justice.

La PEF est une approche nécessaire pour construire un monde plus sûr, plus pacifique et plus prospère en intégrant la dimension de genre dans la politique étrangère. Elle exige des gouvernements qu'ils :

- Faire progresser le programme « Femmes, paix et sécurité » en plaçant les femmes et les personnes LGBTQIA+ au centre des programmes de paix et de sécurité ;
- Défendent la démocratie, le droit international et les droits humains ;
- d'investir de manière durable dans la justice de genre au niveau national et par le biais de l'aide publique au développement (dans le cadre des efforts de développement, humanitaires et de consolidation de la paix), dans des systèmes de protection sociale inclusifs, féministes, transformateurs en matière de genre et financés par des fonds publics, notamment pour les soins de santé et l'éducation, ainsi que dans des actions féministes en faveur du climat ; et
- De s'opposer fermement aux réactions anti-genre et anti-droits.

Les dirigeants politiques ont le pouvoir de passer des paroles aux actes. Une politique étrangère féministe véritablement inclusive offre une voie pour repenser la coopération mondiale, ancrée dans la justice, fondée sur les droits humains et sensible aux réalités vécues par tous.

Contexte :

Au cours des dernières décennies, plusieurs pays ont adopté des cadres multilatéraux fondamentaux en matière de genre. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (BDPfA), les résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité (WPS) et l'Agenda 2030 pour le développement durable sont autant

¹ Déclaration universelle des droits de l'homme

d'instruments internationaux qui promeuvent des approches de la politique étrangère sensibles au genre.² Certains pays ont poussé à une inclusion encore plus grande des principes féministes dans les pratiques de politique étrangère, ce qui a conduit à l'élaboration d'une politique étrangère féministe (PEF). La PEF fournit un cadre qui promeut l'égalité des sexes comme une priorité centrale de la politique étrangère. Elle cherche à appliquer le féminisme comme un outil analytique puissant et disruptif qui nomme les structures de pouvoir bien établies et adopte une approche transformatrice et intersectionnelle pour les surmonter.³ Il s'agit d'une stratégie adaptable qui peut inclure toute une série de politiques applicables dans différents contextes.

Bien que transformatrice, la PEF n'a pas été épargnée par les critiques. Son émergence provenant du Nord global, son cadre a été conceptualisé par des pays donateurs, ce qui suscite un scepticisme quant au fait qu'elle renforce les pratiques colonialistes, les déséquilibres de pouvoir et les perspectives eurocentriques envers les pays du Sud global.⁴ En 2014, la Suède a introduit la première PEF au monde lors d'une période de transition politique. Si cette initiative a positionné la Suède comme un pionnier mondial dans l'intégration de l'égalité des sexes dans la politique étrangère, elle a également reflété la manière dont la PEF a d'abord émergé dans les pays du Nord, porteuse d'un héritage colonial, de dynamiques de pouvoir hiérarchiques et d'hypothèses sur l'exportation des idéaux féministes vers l'extérieur. De même, les élections canadiennes de 2015 ont placé le genre au premier plan de l'agenda politique, conduisant au lancement de la Politique d'aide internationale féministe, qui mettait l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Ces développements ont été salués comme des étapes importantes, mais ils ont également renforcé un modèle dans lequel les États du Nord définissent et dirigent l'agenda féministe dans les relations internationales, se positionnant davantage comme les « sauveurs » du Sud et renforçant le discours selon lequel le Sud est dépendant.

Les pays de la majorité mondiale n'ont pas manqué de dénoncer les inégalités systémiques qui existent dans la politique mondiale et la politique étrangère, ainsi que les déséquilibres de pouvoir mis en place par la colonisation⁵. Les mouvements féministes du Sud ont averti que la PEF

² ONU Femmes. (Septembre 2023). *Approches de la politique étrangère et du programme 2030 tenant compte des questions de genre : politiques étrangères féministes*. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-09/gender-responsive-approaches-to-foreign-policy-and-the-2030-agenda-feminist-foreign-policies-en.pdf>.

³ ONU Femmes. (Septembre 2023). *Approches de la politique étrangère tenant compte des questions de genre*

⁴ Philipson García, D., Arceta, D., & Velasco, A. (mars 2023). *La politique étrangère féministe du Mexique | Une brève évaluation*. Internacional Feminista <https://www.women.nl/kb-bestanden/1681218249.pdf>

⁵Mukalazi, M. M., & Habte, F. (11 mars 2024). *Remettre en question l'eurocentrisme dans les politiques étrangères féministes européennes*. Global Public Policy Institute.

risque d'alimenter la dépendance à l'aide, le militarisme, le néolibéralisme et les systèmes commerciaux extractifs si elle ne s'appuie pas sur des pratiques réparatrices et décoloniales. Sans cela, la PEF ne peut être considérée comme véritablement féministe.

Les mouvements féministes du Sud/de la majorité mondiale (Afrique, Asie, Amérique latine) ont depuis longtemps intégré des approches féministes dans la diplomatie, les luttes de libération et les processus de paix, avant même que le label PEF ne soit créé. Exemple : le Protocole de Maputo de l'Union africaine, les mouvements panafricains de femmes et les médiatrices de la CEDEAO. Nous observons une tendance des dirigeants de la majorité mondiale à créer des pratiques de politique étrangère favorables à l'égalité des sexes. Des pays comme le Chili, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mexique s'éloignent des cadres féministes occidentaux en intégrant les expériences vécues et les réalités locales des femmes, des filles, des personnes LGBTQIA+ et des groupes marginalisés. La PEF du Mexique est un exemple notable de mouvements féministes locaux influençant les politiques de haut niveau. En tant que première nation de la majorité mondiale à introduire une telle politique, cette action est le résultat d'un effort délibéré et soutenu. Le Mexique a toujours promu les droits des femmes dans les forums internationaux et a promulgué des lois fédérales et locales interdisant la discrimination à l'égard des personnes LGBTQIA+. La première Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Mexico en 1975, a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la Convention de Belém do Pará en 1994.⁶ Sa PEF se distingue des autres en accordant la priorité à des questions que d'autres pays n'ont pas abordées, telles que la santé et les droits reproductifs et sexuels, et la justice climatique.⁷ Bien que des problèmes graves tels que la violence sexiste et les inégalités économiques soient encore omniprésents au Mexique, de puissants mouvements féministes ont obtenu la parité politique et permettent de promouvoir un système national protection sociale financé par l'État.

Une autre critique adressée à la PEF concerne sa difficulté à traiter les intersectionnalités, ce qui a limité son application. La PEF ne tient pas explicitement compte de l'intersectionnalité, ce qui la rend inefficace pour traiter des questions multidimensionnelles.⁸ Les expériences vécues et

<https://gppi.net/2024/03/11/challenging-eurocentrism-in-european-feminist-foreign-policies>

⁶ Philipson García, D., Arceta, D., & Velasco, A. (mars 2023). *La politique étrangère féministe du Mexique | Une brève évaluation*. Internacional Feminista. <https://www.women.nl/kb-bestanden/1681218249.pdf>

⁷ Morel, M. (2 avril 2022). *La diplomatie féministe au Mexique : une politique qui fait progresser les femmes du pays ?* IGG-GEO. <https://igg-geo.org/en/2023/11/29/the-feminist-diplomacy-in-mexico-a-policy-that-brings-progress-for-the-countrys-women/>

⁸ Abdul Rahman E. & Bump J. (septembre 2022). *Il est temps d'adopter une politique étrangère équitable*. IP Quarterly. <https://ip-quarterly.com/en/time-fair-foreign-policy>

les réalités de chaque individu s'entrecroisent et, sans cette reconnaissance, les groupes les plus marginalisés ne sont pas atteints et l'impact réel n'est pas ressenti, car la personne dans son ensemble n'est pas prise en compte. Cela découle de l'approche politique majoritaire cloisonnée qui consiste à mentionner les femmes et les filles et à croire que cela résout toutes les questions de genre. C'est pourquoi nous ne voyons pas la PEF appliquée dans la politique étrangère dans des domaines tels que le commerce et l'économie, le climat, la sécurité et la défense, etc. Elle néglige les politiques nationales et ne parvient pas à s'aligner sur la justice de genre, la justice économique, la justice climatique et les droits des peuples autochtones. Cette approche descendante laisse les groupes marginalisés dans une situation encore plus défavorisée. Malgré les critiques, l'objectif sous-jacent consistant à appliquer une perspective de genre à la politique étrangère et à donner la priorité aux politiques qui s'attaquent aux séquelles des préjudices subis est louable et nous amène à repenser la PEF.

LA VISION FEMINISTE DE LA POLITIQUE ETRANGERE D'OXFAM

Oxfam envisage un monde où la politique étrangère est fondée sur les principes féministes décoloniaux, les principes de justice, d'égalité et de dignité humaine. Pour Oxfam, une politique étrangère féministe n'est pas un idéal abstrait, mais un cadre pratique permettant de s'attaquer aux structures de pouvoir existantes et de remettre en question les systèmes d'oppression tels que le racisme, le patriarcat, le colonialisme et le néocolonialisme, le capitalisme et le néolibéralisme, qui sont les causes structurelles de la pauvreté, des inégalités et des conflits. Elle exige que les gouvernements placent les droits et la voix des femmes, des filles, des communautés LGBTQIA+, des groupes marginalisés et des pays du Sud au centre de leurs décisions en matière de diplomatie, de commerce, de coopération au développement, de sécurité et d'action climatique, en s'appuyant sur des cadres féministes (tels que la Charte féministe africaine, le Protocole de Maputo et la Stratégie de l'Union africaine en matière d'égalité des sexes) et sur les voix des communautés locales.

Oxfam estime que la politique étrangère féministe doit être :

- **Transformatrice et axée sur la justice** : démanteler les structures de pouvoir patriarcales, coloniales, capitalistes et racialisées qui alimentent les inégalités mondiales. Elle doit rééquilibrer les injustices liées au genre, à l'orientation sexuelle, au genre, à l'expression sexuelle, à l'âge, à la race, à la classe sociale, à la caste, au handicap, à la géographie et à d'autres identités croisées, en mettant l'accent sur l'équité et la justice.
- **Dirigée par les pays de la majorité mondiale et les réalités locales** : façonnée et dirigée par la société civile féministe, les mouvements locaux, les peuples autochtones et les communautés les plus touchées par les inégalités et les crises. Les politiques élaborées dans les pays du Nord ne doivent pas imposer

des approches descendantes qui marginalisent les voix locales, mais doivent plutôt suivre leur leadership et leurs réalités.

- **Inclusive et démocratique** : une véritable politique féministe garantit une participation significative, la protection des processus démocratiques et la souveraineté des élections dans le Sud. Elle résiste à l'ingérence des puissances étrangères et donne la priorité au droit des peuples à l'autodétermination.
- **Transparentes, responsables et cohérentes** : aligner les engagements politiques sur des ressources adéquates et mettre en place des mécanismes transparents pour suivre les progrès. Elles doivent être cohérentes entre la politique intérieure et la politique étrangère, en garantissant la cohérence avec les programmes antiracistes, anticolonialistes, féministes et de justice climatique.
- **Paix, démilitarisation et droits** : le militarisme qui affaiblit les sociétés civiles et perpétue la violence est fondamentalement antiféministe. Une vision féministe donne la priorité à la consolidation de la paix, au désarmement, aux réparations et à la protection des droits humains plutôt qu'à la militarisation. Cela inclut le contrôle du commerce des armes et la garantie que l'augmentation des dépenses militaires ne se fasse pas au détriment de l'aide publique au développement (APD), y compris pour la justice de genre dans le développement, la paix et les efforts humanitaires.
- **Justice économique et prospérité partagée** : donner la priorité aux personnes et à la planète plutôt qu'aux modèles de croissance économique extractifs et fondés sur la « théorie du ruissellement » impulsés par le capitalisme néolibéral, des systèmes où le profit privé et le libre marché priment sur le bien public. Au contraire, il convient de promouvoir une redistribution équitable et de garantir des services publics universels et de haute qualité, tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale pour tous. Il convient également de promouvoir la justice en matière d'endettement, de défendre la souveraineté nationale dans l'élaboration des politiques économiques et de veiller à ce que les politiques favorisent la croissance mutuelle, la dignité humaine et le bien-être de la planète. En fin de compte, l'objectif est de construire une économie centrée sur les soins, plutôt qu'une économie qui facilite l'exploitation de la main-d'œuvre, des ressources et des terres dans la majorité mondiale.
- **Souveraineté et justice en matière de ressources** : exige la reconnaissance des droits fonciers des peuples autochtones, la souveraineté sur les ressources naturelles et la fin du pillage des ressources du Sud dans le cadre des relations étrangères capitalistes. La justice en matière de ressources est au cœur de la justice climatique, des droits des femmes et de la libération collective.
- **Portée mondiale** : les principes féministes doivent s'appliquer partout où la politique étrangère intervient, non seulement dans les États donateurs, mais aussi dans les politiques humanitaires, de développement, commerciales, environnementales, migratoires et de sécurité à travers le monde.

Pour Oxfam, la politique étrangère féministe est une voie vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable. Il s'agit à la fois d'un impératif moral et d'une nécessité stratégique : construire des démocraties plus fortes, des économies plus résilientes et une paix durable. Nous appelons les gouvernements à adhérer à cette vision, à agir avec ambition et à travailler en partenariat avec la société civile pour la concrétiser.

NOS RECOMMANDATIONS

1. Renforcer la responsabilité envers le programme « Femmes, paix et sécurité » afin de promouvoir la paix féministe

Placer les femmes, les filles, les personnes LGBTQIA+ et les groupes marginalisés au centre des politiques de paix et de sécurité, en passant de réponses militarisées à des approches féministes centrées sur l'humain qui préviennent les conflits et construisent la paix.

Dans un monde où la violence, les conflits et les réactions hostiles à l'égalité des sexes et aux droits des femmes se multiplient, le nombre de femmes, de filles et de personnes LGBTQIA+ qui meurent ne cesse d'augmenter. L'égalité des sexes n'est pas seulement une question de justice sociale, mais aussi un impératif fondamental en matière de droits humains qui touche également aux questions de paix et de sécurité. En 2023, la proportion de femmes tuées dans des conflits armés a doublé.⁹ Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer les femmes, les filles, les personnes LGBTQIA+ et les groupes marginalisés dans le processus de paix. Nous ne pouvons pas non plus ignorer le fait que les décès d'hommes liés aux conflits augmentent la vulnérabilité économique et sociale des familles et des communautés qu'ils soutenaient. Malgré leur rôle essentiel, les femmes continuent d'être largement exclues des processus de paix. Des études montrent que les accords de paix signés par des femmes ont un taux de mise en œuvre plus élevé et durent plus longtemps.¹⁰ En 2023, seuls 26 % (8) des accords de paix et de cessez-le-feu mentionnaient les femmes, les filles ou le genre.¹¹ Sans une représentation égale des femmes au sein des instances dirigeantes, les droits des femmes, des filles, des personnes LGBTQIA+ et des groupes marginalisés sont bafoués en cas de crise et de conflit.

2. Protéger la démocratie, faire respecter le droit international et défendre les droits humains

⁹ ONU Femmes. (2024). *Faits et chiffres : leadership et participation politique des femmes*. <https://www.unwomen.org/en/articles/facts-and-figures/facts-and-figures-women-peace-and-security>

¹⁰ ONU Femmes. (2024). *Faits et chiffres : leadership et participation politique des femmes*.

¹¹ ONU Femmes. (2024). *Faits et chiffres : leadership et participation politique des femmes*. Faits et chiffres : les femmes, la paix et la sécurité | ONU Femmes – Siège

S'engager en faveur d'une politique étrangère féministe qui renforce les institutions démocratiques, défend l'espace civique et applique les cadres juridiques internationaux protégeant les droits de tous, y compris le droit international relatif aux droits humains.

Les femmes, les filles et les personnes de genre divers issues de pays où l'égalité des sexes a stagné ou reculé entre 2019 et 2022 pourraient se retrouver dans une situation pire en 2030 qu'au moment où les objectifs de développement durable des Nations unies ont été adoptés en 2015.¹² Aujourd'hui, nous assistons à une attaque contre les femmes, les filles et les personnes de genre divers menée directement par le gouvernement. Dans les pays de la majorité mondiale, l'espace civique se réduit et les militants, les journalistes et les organisations de la société civile qui disent la vérité au pouvoir sont activement réduits au silence. Cette répression sape la participation démocratique et prive les communautés des moyens de demander des comptes à leurs dirigeants. Dans le même temps, les gouvernements des pays historiquement les plus riches appliquent les droits humains et le droit international de manière sélective, en ne les défendant que dans leurs discours, tout en ignorant les violations, les abus et les crimes de guerre lorsque leurs propres intérêts économiques ou militaires sont en jeu. Une PEF forte, soutenu par une « démocratie pleine et entière » telle que définie dans l'indice annuel de la démocratie, va au-delà de la participation politique des femmes en soutenant les militants des droits humains, la société civile et les mouvements pour la justice de genre.¹³ Le renforcement de la cohésion gouvernementale et l'intégration de l'égalité des genres à tous les niveaux du gouvernement permettront de protéger la démocratie et l'application de la loi.

3. Fournir un financement à long terme, flexible et évolutif pour la justice de genre

Dans le cadre d'une coopération conjointe, aller au-delà des projets à court terme en s'engageant à fournir un financement durable, essentiel et flexible qui permette aux organisations de défense des droits des femmes et aux mouvements populaires de la majorité mondiale de prospérer.

Ces dernières années, le financement mondial des initiatives en faveur de l'égalité des sexes a subi des réductions importantes, en particulier dans le domaine de l'aide publique au développement (APD), ce qui a

¹² Cleveland, N. (19 septembre 2024). *Vous vous engagez en faveur de politiques étrangères féministes et d'un multilatéralisme sensible au genre ? Il est temps de prendre les données au sérieux.* Data2X. <https://data2x.org/committed-to-feminist-foreign-policies-and-gender-responsive-multilateralism-its-time-to-get-serious-about-data/>

¹³ Johnson-Freese, J., & Markham, S. (2023). *Politique étrangère féministe : concilier les femmes, la paix et la sécurité (WPS) et les cadres de politique étrangère féministe.* Women In International Security (WIIS). https://wiisglobal.org/resource_issue_area/feminist-foreign-policy/

exercé une pression considérable sur les organisations et les mouvements féministes à travers le monde. Bon nombre de ces groupes sont aujourd'hui sur le point de devoir cesser leurs activités. En effet, une enquête menée par ONU Femmes a révélé que la moitié des organisations de femmes qui apportent leur aide dans des contextes de crise pourraient fermer leurs portes dans les six mois en raison d'un manque de financement¹⁴. Il est plus que jamais nécessaire d'augmenter l'APD plutôt que de la réduire. Les institutions et les gouvernements qui fournissent l'APD peuvent être plus directs et transparents dans la publication des dépenses, lutter contre la discrimination systémique à l'égard des femmes, des filles et des personnes de genre divers en leur donnant accès à une éducation universelle de haute qualité, à des soins de santé, à une protection sociale et à d'autres services publics et ressources économiques. Alors que l'égalité mondiale entre les sexes n'est pas atteinte avant environ 300 ans, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime que 360 milliards de dollars supplémentaires par an sont nécessaires pour financer cette cause, soit l'équivalent de la taille des économies de la Colombie et de Hong Kong, en Chine.¹⁵ Il est important de veiller à ce que, à mesure que le financement augmente, les investissements soient co-crésés avec les acteurs locaux et soient directement versés aux organisations de défense des droits des femmes dans les pays dits du Sud global. Cela signifie qu'il faut fournir un financement de base accru et flexible directement aux organisations de défense des droits des femmes du sud global, sans passer uniquement par les ONG internationales du Nord comme intermédiaires, afin de garantir que les investissements soient pertinents, efficaces et menés par les personnes les plus proches des enjeux. Cette pratique ne doit pas se faire au détriment de l'aide publique au développement (APD) destinée aux gouvernements.

En France, Oxfam demande au gouvernement de tenir les objectifs de la LOP DSLIM d'au moins 75% de l'aide intégrant l'égalité et 20% dédié spécifiquement aux droits des femmes, notamment en sanctuarisant le Fonds de soutien aux organisations féministes et le Fonds de soutien aux organisations LGBTQIA+.

4. Investir dans les femmes et les groupes marginalisés pour bâtir une économie mondiale résiliente

Veiller à ce que les politiques de relance économique, de commerce et d'investissement redistribuent les ressources de manière équitable, suppriment les obstacles et reconnaissent la valeur instrumentale des économies centrées sur les personnes.

¹⁴

Rapport 2025 de l'ONU Femmes : [À un point de rupture : l'impact des coupes dans l'aide étrangère sur les organisations de femmes dans les crises humanitaires à travers le monde](#)

¹⁵ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). (26 juin 2024). *L'aide liée au genre a doublé au cours de la dernière décennie, mais l'égalité reste un objectif lointain* [Communiqué de presse]. <https://unctad.org/news/gender-related-aid-doubled-over-past-decade-equality-remains-distant-goal>

Les pays qui ont mis en place des politiques plus fortes en matière d'égalité des sexes connaissent une plus grande prospérité économique. La participation des femmes au marché du travail et à l'emploi réduit l'écart entre les sexes. L'augmentation du nombre de femmes actives a ajouté 0,37 point de pourcentage à la croissance économique annuelle moyenne.¹⁶ Les femmes nagent à contre-courant, leur participation à la population active stagnant depuis 1990 à 53 %, contre 80 % pour les hommes. Une PEF véritablement féministe démantèle la mesure du PIB et soutient son remplacement par des mesures plus appropriées et plus complètes du bien-être social qui valorisent le travail de soins invisible sur lequel reposent les économies. La PEF peut réduire l'écart entre les sexes en matière d'emploi et de rémunération en valorisant et en finançant le travail de soins dans un cadre réglementaire public. La valeur monétaire du travail domestique et des soins non rémunérés effectué par les femmes âgées de 15 ans et plus dans le monde s'élève à au moins 10 800 milliards de dollars par an.¹⁷ Aller au-delà des indicateurs du PIB et construire des économies résilientes qui ne sous-estiment plus le travail domestique et les soins non rémunérés et ne reconnaissent que les contributions économiques qui peuvent être monétisées.

Les secteurs où les femmes et les travailleurs marginalisés sont surreprésentés, tels que les industries à forte intensité de main-d'œuvre, à bas salaires ou dépendantes des migrants, sont souvent confrontés à des conditions d'exploitation qui menacent la santé, la sécurité et les droits des travailleurs.¹⁸ Sans investissements suffisants dans les infrastructures et les services de soins publics, les politiques commerciales et du travail continueront d'aggraver les inégalités, en particulier dans les pays du sud global. Pour que l'économie d'un pays progresse véritablement, les travailleurs de l'ensemble de la chaîne de valeur doivent bénéficier de conditions de travail sûres, de salaires équitables, d'un travail décent et de politiques garantissant leurs droits. Or, le poids de la dette, les injustices commerciales et les flux financiers illicites continuent de drainer les ressources des économies de la majorité mondiale, compromettant les droits socio-économiques des femmes et des groupes marginalisés. Une PEF doit promouvoir le travail décent, les salaires équitables et la responsabilité des entreprises du Nord afin de garantir des chaînes de valeur mondiales justes et équitables.

¹⁶ Luchtman, J., W. Adema et M. Keese (éd.) (2024), *Égalité entre les sexes et croissance économique : progrès passés et potentiel futur*, Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations, n° 304, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fb0a0a93-en>.

¹⁷ Oxfam. (2020). *Il est temps de s'occuper des autres : le travail de soins non rémunéré et sous-rémunéré et la crise mondiale des inégalités* (document d'information). Oxfam International. <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/620928/bp-time-to-care-inequality-200120-en.pdf?sequence=36>

¹⁸ Sedex. (2024). *Promouvoir l'égalité des sexes grâce aux données sur les chaînes d'approvisionnement mondiales*. https://www.sedex.com/reports_whitepapers/driving-gender-equality-through-data-on-global-supply-chains/

5. Garantir l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (DSSR)

Protéger et développer la santé et les droits sexuels et reproductifs (DSSR) en tant que fondement de sociétés saines, stables et résilientes, garantissant l'autonomie corporelle et la liberté de choix pour tous.

Essentiels à la santé et au bien-être des femmes dans leur autonomie corporelle et leur liberté de prendre des décisions concernant leur corps. Nous constatons actuellement que les SRHR sont attaqués dans toutes les régions et à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne l'avortement, les droits des LGBTQIA+ et l'éducation sexuelle complète (CSE).¹⁹ Ces acteurs de droite, ultra-conservateurs, présentent la CSE et les droits des LGBTQIA+ comme étant en quelque sorte opposés aux aspirations de croissance économique et de développement durable.²⁰ Garantir les droits sexuels et reproductifs permet aux femmes, aux filles et aux personnes de genre divers de participer pleinement à la société. La PEF favorise la paix et la sécurité, le développement durable et la santé, pour lesquels l'autonomie corporelle et les droits sexuels et reproductifs sont des conditions préalables essentielles.²¹ Nous l'avons vu dans des instruments des pays du Sud global tels que le Protocole de Maputo, qui garantit les droits sexuels et reproductifs.

Pour respecter ces engagements, les gouvernements doivent garantir un accès universel, équitable et inclusif aux soins de santé, sans stigmatisation, discrimination ou violence. Cela inclut l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive, aux soins affirmant le genre, à la prévention et au traitement du VIH, aux services de santé mentale et aux soins maternels pour tous, indépendamment de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou du statut socio-économique. Le respect de ces droits n'est pas seulement une question de justice et d'égalité, mais aussi la pierre angulaire de sociétés résilientes, pacifiques et durables.

6. Placer les femmes et les groupes marginalisés au centre de l'action climatique et de la protection de l'environnement

¹⁹ Thomson, J., & Pierson, C. (9 mars 2020). *Comment une politique étrangère féministe peut-elle soutenir la santé et les droits sexuels et reproductifs ?* Centre for Feminist Foreign Policy. <https://centreforfeministforeignpolicy.org/2020/03/09/2020-9-3-how-can-feminist-foreign-policy-support-sexual-and-reproductive-health-and-right/>

²⁰ Oxfam. (6 mars 2025). *Du personnel au pouvoir : défendre la justice de genre face à la montée des mouvements anti-droits* (document d'information). Oxfam International. <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621683/bp-personal-to-powerful-060325-en.pdf?sequence=1>

²¹ Thompson, L., & Clement, K. (décembre 2020). *Que signifierait une politique étrangère féministe pour la santé et les droits sexuels et reproductifs ?* Centre international de recherche sur les femmes. https://www.icrw.org/wp-content/uploads/2020/12/What-Would-a-Feminist-Foreign-Policy-Mean-for-SRHR_Dec.2020_ICRW.pdf

Veiller à ce que les politiques climatiques et environnementales soient sensibles au genre, inclusives et accordent la priorité au leadership et aux connaissances des communautés de première ligne.

Le changement climatique n'affecte pas tout le monde de la même manière, les femmes et les filles étant touchées de manière disproportionnée. Lorsque des catastrophes climatiques extrêmes surviennent, les femmes et les enfants ont 14 fois plus de risques de mourir que les hommes, principalement en raison de leur accès limité à l'information, à la mobilité, à la prise de décision et aux ressources.²² Fortement dépendantes des ressources locales et naturelles, les femmes occupent une place unique en tant qu'agents du changement pour atténuer le réchauffement climatique et ses effets. Des recherches ont établi une corrélation entre des marges bénéficiaires nettes plus élevées pour les entreprises et des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) plus faibles lorsque davantage de femmes occupent des postes décisionnels.²³ Les gouvernements doivent également reconnaître les structures coloniales historiques qui permettent encore aujourd'hui aux pays du Nord d'exploiter les ressources, ce qui entraîne des crises climatiques et place davantage la majorité mondiale dans une situation de désavantage pour fournir une aide aux groupes marginalisés. La justice climatique sous forme de réparations, de financement des dommages et de financement direct des actions féministes locales en faveur du climat doit être une priorité.

7. Adopter des politiques migratoires et d'asile humaines

Protéger les femmes, les filles, les personnes LGBTQIA+ et les groupes marginalisés en déplacement grâce à des politiques migratoires fondées sur les droits qui garantissent la sécurité, la dignité et l'accès à la justice.

La politique migratoire devrait garantir les droits et la protection des femmes migrantes et des personnes LGBTQIA+. Les femmes assumant souvent la responsabilité des soins, cela devient deux fois plus difficile et elles deviennent deux fois plus vulnérables dans le contexte migratoire. Les options de migration sûres et régulières restent hors de portée pour de nombreuses femmes, la discrimination fondée sur le genre déterminant qui, où et comment les personnes migrent. Cela conduit de nombreuses femmes à se tourner vers des voies de migration dangereuses et irrégulières, augmentant ainsi leurs risques d'être victimes de traite, de violence et d'exploitation. Le manque de données ventilées par sexe sur

²² Nations Unies. (s.d.). *Pourquoi les femmes sont essentielles à l'action climatique*. Consulté le 28 août 2025, sur <https://www.un.org/en/climatechange/science/climate-issues/women>

²³ <https://www.worldbank.org/en/topic/gender/overview>

les expériences des femmes migrantes aggrave ces problèmes, leurs besoins étant négligés dans l'élaboration des politiques.²⁴ Cela peut contraindre les femmes et les personnes de genre divers à rester dans des conditions de vie précaires.

Les groupes marginalisés, notamment les personnes handicapées, les peuples autochtones, les minorités raciales et ethniques et les migrants à faible revenu, sont confrontés à des obstacles multiples qui limitent leur mobilité en toute sécurité et leur accès à la protection, aux soins de santé et à un travail décent. La discrimination, l'absence de documents et la crainte d'être détenus les empêchent souvent de demander de l'aide, ce qui rend nombre d'entre eux vulnérables à l'exploitation et à l'exclusion.

Les décideurs politiques devraient mettre en œuvre des cadres migratoires inclusifs et sensibles au genre qui protègent les droits des femmes et des groupes marginalisés, garantissent un accès égal aux services et à un travail décent, élargissent les voies de migration sûres et renforcent la protection des travailleurs. Ils doivent également éliminer la discrimination fondée sur le genre, la sexualité, le handicap, l'origine ethnique ou la classe sociale, et utiliser des données intersectionnelles pour concevoir des politiques fondées sur des données probantes qui reflètent la réalité de tous les migrants.

8. Garantir une participation égale et encourager le leadership féministe

Garantir une représentation égale des femmes, des groupes marginalisés et des organisations de base dans la prise de décision à tous les niveaux de la politique étrangère et intérieure et cultiver activement le leadership féministe dans la gouvernance.

La PEF est un investissement stratégique dans la stabilité, et pas seulement un choix moral et politique. En intégrant l'égalité des sexes dans la politique étrangère et la diplomatie, nous créons une société plus inclusive et reconnaissons les droits humains pour tous. Elle sert de contre-poids à la montée de l'autoritarisme et au recul de la démocratie utilisés pour éroder l'égalité des sexes et affaiblir les institutions démocratiques.²⁵ Afin de conserver les acquis en matière de protection des droits humains, les gouvernements doivent rester fermes face aux réactions anti-genre et anti-droits.²⁶ Au 1er juin 2025, 31 femmes occupaient des

²⁴ ONU Femmes. (s.d.). *Les femmes en mouvement : FAQ sur la migration et le genre*. Consulté le 28 août 2025, sur <https://www.unwomen.org/en/articles/faqs/women-on-the-move-faqs-on-migration-and-gender>

²⁵ Data2X. (Juillet 2025). *Les données au service de la démocratie : les investissements dans les données sur le genre renforcent la résilience démocratique* [Note d'orientation]. https://data2x.org/wp-content/uploads/2025/07/FINAL_Data2X-Data-for-Democracy-Brief_7-2025.pdf

²⁶ Walton, K. (2024). *Le mouvement anti-genre expliqué : ce que vous devez savoir sur la réaction croissante contre les droits des femmes et des personnes LGBTQ+*. CNN.

fonctions de chef d'État et/ou de gouvernement dans 27 pays.²⁷ Au rythme actuel, l'égalité des sexes aux plus hauts niveaux du pouvoir ne sera pas atteinte avant 130 ans.²⁸ Seuls 18 pays ont une femme à la tête de l'État et 20 pays ont une femme à la tête du gouvernement, ce qui souligne encore davantage la nécessité pour les dirigeants politiques de défendre publiquement la PEF.²⁹

Une participation significative doit aller au-delà d'une représentation symbolique et inclure les groupes marginalisés et les organisations locales, dont les expériences vécues et les connaissances locales sont essentielles pour élaborer des politiques inclusives et efficaces. Ces acteurs sont souvent les premiers à réagir aux crises et les plus à l'écoute des besoins de la communauté, mais ils restent sous-financés et exclus des espaces décisionnels officiels. Garantir leur leadership et leur participation durable renforce la responsabilité, ancre les politiques dans les réalités du monde réel et favorise un changement transformateur à partir de la base.

9. Résister fermement aux réactions anti-genre et anti-droits

Résister activement aux forces régressives qui sapent l'égalité des sexes, les droits humains et la démocratie, et préserver les progrès réalisés grâce aux engagements en matière de politique étrangère féministe.

Le mouvement anti-genre est désormais présent dans presque tous les pays du monde, et le nombre de personnes qui le soutiennent ne cesse de croître. Cela représente un défi important non seulement pour faire progresser la protection des droits humains, mais aussi pour conserver les acquis déjà obtenus. Cette position anti-genre va de pair avec des changements politiques, passant de la démocratie libérale au populisme conservateur, le Nord global exerçant une influence anti-DSSR dans toutes les régions du monde.

Les droits humains sont menacés par le biais de structures juridiques, fermant toute porte à une aide. Il est temps que les dirigeants politiques se mobilisent et promeuvent la PEF comme cadre de protection.

10. Faire passer la politique étrangère féministe inclusive à un niveau supérieur

<https://www.cnn.com/interactive/asequals/anti-gender-equality-threat-explained-as-equals-intl-cmd/>

²⁷ ONU Femmes. (2025). *Faits et chiffres : le leadership et la participation politique des femmes*. <https://www.unwomen.org/en/articles/facts-and-figures/facts-and-figures-womens-leadership-and-political-participation>

²⁸ ONU Femmes. (2025). *Faits et chiffres : leadership et participation politique des femmes*.

²⁹ ONU Femmes. (2025). *Faits et chiffres : leadership et participation politique des femmes*. <https://www.unwomen.org/en/articles/facts-and-figures/facts-and-figures-womens-leadership-and-political-participation>

Aller au-delà de la rhétorique pour institutionnaliser la politique étrangère féministe dans tous les ministères et dans l'engagement international, en garantissant la cohérence, la responsabilité et un impact mesurable.

La PEF profite à l'ensemble de la société, et pas seulement aux femmes. Elle renforce la représentation des femmes aux postes de direction en allant au-delà des quotas établis et des politiques d'action positive, et en créant un espace pour une participation plus importante et plus efficace à la vie politique. La création d'alliances interrégionales pour défendre les acquis de la PEF offre une plateforme pour réfléchir, critiquer et traiter les problèmes. Les interactions multilatérales offrent l'occasion d'établir une base commune de principes pour une action et s'adresser aux États dont les gouvernements les violent.³⁰ La PEF va au-delà des principes, c'est un mouvement et elle a besoin que les gouvernements du sud global la co-dirigent afin d'éviter qu'elle ne soit identifiée comme un programme du Nord.

CONCLUSION

La politique étrangère féministe n'est pas seulement une question de principe, mais aussi une question de volonté politique. Les engagements inscrits dans le droit international relatif aux droits humains, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les objectifs de développement durable resteront incomplets tant que les femmes, les filles, les personnes LGBTIQ+ et les groupes marginalisés seront exclus de leur pleine réalisation.

Une politique étrangère féministe véritablement mondiale doit être façonnée et dirigée par les mouvements féministes du sud global, ancrés dans la décolonialité, les réparations et la justice. Sans cela, la PEF risque de renforcer les inégalités mêmes qu'elle cherche à démanteler.

Les organisations de la société civile ont formulé dix revendications claires afin de guider les gouvernements dans l'élaboration d'une politique étrangère féministe transformatrice. Ces revendications reflètent à la fois l'urgence et l'opportunité : l'urgence, car la répression des droits des femmes et des droits humains s'intensifie dans le monde entier ; l'opportunité, car les gouvernements peuvent montrer l'exemple en plaçant l'égalité et la justice au cœur de la coopération mondiale.

La tâche qui attend les dirigeants politiques est donc claire. Aller au-delà des engagements symboliques. Traduire les mots en politiques, en budgets et en institutions qui apportent des changements tangibles. Renforcer les partenariats avec la société civile et les communautés les plus touchées par les inégalités, la pauvreté et les conflits. S'opposer fermement aux programmes anti-droits et veiller à ce que la politique étrangère fasse progresser la paix, la justice et la dignité humaine pour tous.

³⁰ Stamm, L. (2024). *Ce que les alliances féministes en matière de politique étrangère devraient apporter en temps de crise*. Internationale Politik Quarterly. <https://ip-quarterly.com/en/what-feminist-foreign-policy-alliances-should-deliver-times-crisis>

C'est le moment d'agir avec courage et de maintenir l'élan. Une politique étrangère féministe offre une voie non seulement vers un monde plus juste, mais aussi vers un monde plus stable et plus prospère. La société civile et les organisations internationales sont prêtes à s'associer aux gouvernements qui choisissent de diriger avec vision, justice et humanité. **La question n'est plus de savoir pourquoi une politique étrangère féministe, mais quand. La réponse doit être MAINTENANT.**